

LISTE DES PROGRAMMES COMMERCIAUX

1 La liste des programmes commerciaux en vigueur au 31 décembre 2007 est
2 fournie au tableau suivant :

3 **PROGRAMMES COMMERCIAUX EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2007**

NOM DU PROGRAMME	CLIENTÈLE VISÉE	PÉRIODE
Programmes d'utilisation efficace de l'énergie en réseaux autonomes ¹	Principalement résidentielle, partiellement affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Période : Indéterminée. • Modalités inchangées, telles que présentées dans le cadre du dossier relatif au Plan d'approvisionnement (R-3648-2007).
Programme commercial « Services à l'implantation des électrotechnologies » SIE et SIE 2	Industrielle, principalement les clients de la petite et moyenne industrie aux tarifs M et G	<ul style="list-style-type: none"> • SIE terminé en mars 2001 et SIE 2 terminé en décembre 2004. • Suivi des dossiers de garanties de prêt octroyées aux clients en cours³. • Fin de la période de remboursement sous garantie (7 ans maximum) en juin 2010 pour les dossiers de SIE et en décembre 2011 pour ceux de SIE 2 à l'exception d'un dossier (2012).
Programmes en efficacité énergétique ² <ul style="list-style-type: none"> – 14 programmes du Distributeur – 4 programmes de l'Agence de l'efficacité énergétique auxquels le Distributeur contribue financièrement 	Résidentiel, affaires et grandes entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Période : Programmes existants depuis 2003 dont la durée varie selon le volet. • Poursuite des programmes selon les modalités indiquées dans le dossier tarifaire (R-3644-2007).

4 Note 1 : Voir le détail des programmes d'utilisation efficace de l'énergie en réseaux autonomes à l'annexe 1.

5 Note 2 : Voir le détail des programmes en efficacité énergétique à l'annexe 2.

6 Note 3 : Voir le détail à la pièce HQD-5, document 3.2.

**ANNEXE 1
PROGRAMMES D'UTILISATION EFFICACE DE
L'ÉNERGIE ET TARIFICATION
EN RÉSEAUX AUTONOMES**

TABLEAU 1

PROGRAMMES D'UTILISATION EFFICACE DE L'ÉNERGIE ET TARIFICATION EN RÉSEAUX AUTONOMES EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2007

TERRITOIRE	PROGRAMMES D'UTILISATION EFFICACE DE L'ÉNERGIE			TARIFICATION
IDL M	IDL M	résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage • Remplacement des systèmes de chauffage principal mazout • Aide financière à la nouvelle construction et conversion 	TARIF NORMALISÉ Sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois
		affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique à parité 	
ANTICOSTI	Anticosti	résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage • Remplacement des systèmes de chauffage principal mazout • Aide financière à la nouvelle construction et conversion 	TARIF NORMALISÉ Sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois
		affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage • Remplacement des systèmes de chauffage principal mazout • Aide financière à la nouvelle construction et conversion 	
BASSE-CÔTE-NORD	Lac Robertson	résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun 	TARIF NORMALISÉ Sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois
		affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun 	
	La Romaine	résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Aide financière à la nouvelle construction et conversion 	
		affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun 	
HAUTE-MAURICIE	Obedjiwan / Wemotaci	résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel et ramonage / Réparation / Dépannage • Aide financière à la nouvelle construction 	TARIF NORMALISÉ Sauf TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois
		affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel et ramonage / Réparation / Dépannage 	
	Clova	résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière à la nouvelle construction et conversion 	
		affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun 	
NUNAVIK	Makivik	résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Entretien annuel / Réparation / Dépannage 	résidentiel : TARIF DISSUASIF de 30,14 ¢/kWh à partir de 30 kWh/jour Frais de branchement de 5000 \$ + 250 \$/kW au-delà de 20 kW affaires : Interdiction de chauffer à l'électricité les locaux et l'eau sinon facturation à 66,46 ¢/kWh de toute la consommation TARIF MA au-delà de 900 kW et 390 MWh par mois Frais de branchement de 5000 \$ + 250 \$/kW au-delà de 20 kW
		affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % • Compensation du propane • Entretien annuel / Réparation / Dépannage 	
	Whapmagoostui – Cri	résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Compensation mazout avec avantage économique de 30 % 	
		affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun 	

ANNEXE 2

PROGRAMMES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

1 Le 13 décembre 2006, le gouvernement adoptait et sanctionnait le Projet de
2 loi 52, *Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et*
3 *modifiant diverses dispositions législatives*, (ci-après Loi 46) dans lequel il
4 attribuait des responsabilités spécifiques à l'Agence de l'efficacité énergétique
5 (AEE) et confirmait les responsabilités des distributeurs en regard de leurs
6 propres programmes. Afin de refléter l'esprit de la Loi 46, le Distributeur présente
7 de façon distincte les programmes spécifiques du Distributeur (Tableau 1) de
8 ceux de l'AEE auxquels il contribue financièrement (Tableau 2).

1
2
3

TABLEAU 1
PROGRAMMES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU DISTRIBUTEUR
EN VIGUEUR EN 2007

NOM DU PROGRAMME	DATE DE DÉBUT
Marché résidentiel¹	
Diagnostic résidentiel – Mieux Consommer	2004
Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu	
• volet social	2006
• volet communautaire – coopératives d'habitation	2007
Promotion des produits Mieux Consommer	
• volet thermostats – marché existant	2004
• volet thermostats – nouvelle construction	2004
• volet minuteriers	2004
• volet éclairage	2006
• volet électroménagers	2006
• volet fenêtres et portes-fenêtres	2007
Géothermie ²	2007
Visites conseils (réseaux autonomes)	2007
Marché affaires¹	
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments	
• volet bâtiments tarifs G et M	2004
• volet bâtiments HQD	2005
Appui aux initiatives – Systèmes industriels	2004
Produits efficaces ³	
• volet feux de signalisation ⁴	2004
• volet éclairage	2005
• volet moteur	2005
• volet agricole	2006
• volet ordinateurs	2006

4 Note 1 : Les programmes des marchés résidentiel et affaires ont été adaptés pour la clientèle des réseaux
5 autonomes du Distributeur, incluant les clients chauffant les locaux et l'eau au mazout participant
6 aux PUEÉRA, pour tenir compte des spécificités culturelles et des conditions locales, lorsque les
7 coûts évités le permettent.
8 Note 2 : Modalités particulières depuis 2007.
9 Note 3 : Nouvelles appellation : auparavant volet du programme Promotion des produits Mieux Consommer
10 – ENERGY STAR – affaires.
11 Note 4 : Le programme Optimisation des feux de signalisation (POFS), existant depuis 2004, a été intégré
12 au programme Produits efficaces en 2005.

1
2
3

TABLEAU 1 (SUITE)
PROGRAMMES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU DISTRIBUTEUR
EN VIGUEUR EN 2007

NOM DU PROGRAMME	DATE DE DÉBUT
Marché grandes entreprises	
Initiatives industrielles – Grandes entreprises (PIIGE)	2003
Analyse et démonstration industrielles – Grandes entreprises (PADIGE) – volet analyse	2003
Initiatives des bâtiments – Grandes entreprises (PIBGE) ⁵	2005
Amélioration majeure d'usine – Grandes entreprises (PAMUGE)	2006
Innovations technologiques	
Initiatives de démonstrations technologiques et d'expérimentation (IDÉE)	2005
Projets d'initiatives structurantes en technologies efficaces (PISTE)	2005
Analyse et démonstration industrielles – Grandes entreprises (PADIGE) – volet démonstration	2003

4
5
6

Note 5 : La clientèle affaires assujettie au tarif L a été transférée du programme Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments au PIBGE.

1
2
3
4

TABLEAU 2
PROGRAMMES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'AGENCE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE AUXQUELS LE DISTRIBUTEUR CONTRIBUE FINANCIÈREMENT
EN VIGUEUR EN 2007

NOM DU PROGRAMME	DATE DE DÉBUT
Marché résidentiel	
Novoclimat	
• volet unifamiliales	2003
• volet logements sociaux et privés	2004
Rénoclimat ¹	2003
Éconologis ²	2003
Marché affaires	
Petits commerces ³	2004

5
6
7
8
9

Note 1 : Auparavant Service d'analyse énergétique et Service ÉnerGuide pour les maisons.

Note 2 : Auparavant Programme d'efficacité énergétique chez les ménages à budget modeste.

Note 3 : Inclut l'ancien volet Diagnostic énergétique personnalisé – Clientèle petits G du programme Promotion des produits Mieux Consommer – ENERGY STAR – affaires. Ce programme est cependant transféré dans les programmes Affaires du Distributeur en 2008.